

INTERVENTIONS EN SALLE

ACADEMIE DE PARIS

Le mode d'intervention en salle choisi pour les élèves est une présentation systématique des films, d'une durée de 20 à 30 minutes par des intervenants professionnels.

Ce type d'accompagnement fait l'objet d'une réflexion permanente de la coordination avec les intervenants afin de déterminer les axes pédagogiques à développer avant la projection, à partir de l'analyse des commentaires des enseignants et des élèves eux-mêmes (étude en fin d'année, sur les plans quantitatif et qualitatif).

Il est important que les élèves perçoivent que cette séance a bien lieu pour eux et non pas « pour l'école ». Ces films leur sont destinés, et cette projection est le signe de notre confiance en leur faculté à dépasser ce qu'ils considèrent (ou que nous considérons...) comme leurs limites (films anciens, en noir et blanc, muets, ou pire encore : tout cela à la fois !)

L'intervenant doit amener les élèves non pas à (forcément) apprécier le film (après tout cela demeure une affaire intime et subjective), mais au moins à accepter d'aller à sa rencontre.

Ce qui sépare « leur » culture de la « nôtre » est trop souvent présenté comme un abîme infranchissable, et parfois perçu par les élèves de la manière suivante (je simplifie...) : « Il y a ce que vous aimez, connaissez, qui ne vaut rien, et ce que vous ignorez, n'aimerez certainement pas, et qui compte vraiment ! ».

Notamment pour contrer cette idée trop encore répandue, il s'agira d'établir quand cela est possible des passerelles entre le film proposé et ceux qu'ils connaissent (thèmes communs, descendances et cousinages, acteurs transversaux etc.). Ces repères les impliquent et les ouvrent à l'écoute des informations et pistes de lecture qui leur sont livrés.

Pour finir, il n'est en aucun cas question de leur dicter une lecture prédéfinie et « autorisée » du film, mais de les mettre sur la voie du spectateur (sujet, critique et ouvert) qu'ils peuvent devenir, et du plaisir que peuvent procurer la nouveauté et la découverte.

C'est pourquoi il serait préférable de parler de préparation plus que de présentation, puisque c'est de cela qu'il s'agit : permettre aux élèves de devenir acteurs de cette séance, et d'être prêts à recevoir.

Coordination régionale

CIP – Cinémas Indépendants Parisiens

135, rue Saint-Martin 75004 Paris – Tél : 01 44 61 85 50 – Fax : 01 42 71 12 19 – contact@cinep.org

en groupement solidaire avec l'Association des Cinémas Recherche d'île-de-france